

Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 33

MAI 2015



Les premiers Rendez vous du Parc

Avec le printemps s'est ouverte une nouvelle édition des Rendez-vous du Parc.

Les Amis du Parc, à l'occasion de sorties animées - généralement le samedi après-midi - s'efforcent de faire découvrir quelques uns des aspects de notre patrimoine, ou un trait caractéristique de notre territoire.

Si la marche est toujours le moyen de déplacement incontournable, tout aspect purement sportif est exclu. Tant la longueur (aux environs de 4-8 kms) que le rythme (adapté à chacun) permet à tous de s'y sentir parfaitement à l'aise.

Chaque fois que possible, ces rencontres s'efforcent également, dès que l'occasion s'en présente, de mettre en valeur le travail réalisé par le Parc et son Équipe technique.

Et aucune de ces sorties ne saurait se terminer sans le traditionnel verre de cidre du terroir, accompagné de la « galett' à suc ».

C'est aux alentours de Monthermé - hasards de l'organisation ! - que se sont déroulées nos premières sorties thématiques :

Le samedi 21 mars, c'était une cinquantaine de personnes qui découvrait, ou chez qui se ravivait le souvenir du Petit Train de la Semoy.

C'était un petit train à vapeur, à voie étroite, mis en service au début des années 1900, qui partait de la gare de Monthermé et allait jusqu'à la frontière belge en suivant la plupart du temps le cours de la Semoy. Il transportait voyageurs et marchandises, et a ainsi participé au développement industriel de la Semoy en même temps

qu'il établissait un lien entre les habitants

des villages traversés.

En plus des précisions techniques, ont été rapportées différentes anecdotes (feux de broussailles provoqués par les braises de la locomotive, garnements posant des cailloux sur les rails pour provoquer des déraillements, contrebandes diverses, etc...)

C'est en 1938 qu'il cessera de circuler, et les voies seront démontées dans les années 50.

Le samedi 25 avril, nous étions une trentaine à nous retrouver sur le thème des anciens charbonniers qui produisaient le charbon de bois dans la forêt des Hauts-Buttés.

Cette sortie a permis de retrouver les traces de ces hommes de la forêt à travers d'anciennes faudes et endroits disparus sur notre territoire.

La construction de ces meules a été expliquée et reconstituée par le guide qui n'a pas oublié également de rappeler le travail pénible de ces hommes et de se souvenir d'un des nôtres, Agapit DELMONT probablement le dernier de ces charbonniers, connu des plus anciens d'entre nous. Un homme extrêmement chaleureux qui parlait avec passion de son métier.

Remercions chaleureusement les « Joyeux Godillots de la Lyre », association membre des Amis du Parc, et son Président Jean-Pierre FOURNIER, de nous avoir émerveillé et fait partager ces moments de convivialité vécus ensemble. Jean-Pierre, natif de Monthermé, y ayant toujours vécu et exercé son activité professionnelle, est un passionné de la vie des hommes du territoire. Il n'a de cesse de transmettre sa passion à tous ceux qui seront fascinés par la découverte de nos patrimoines.

Stanislas WIATR
stanislas.wiatr@orange.fr

Agenda des Amis

Commission 06/
Communication 05
à Renwez

Bureau du 06/
Syndicat Mixte 05
du PNR

Bureau des 11/
Amis 05





Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.

Loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la Nature, et des Paysages

Avec la loi de transition énergétique, elle vise à permettre à la France de devenir la Nation de l'excellence environnementale pour la croissance verte et bleue :

- Annoncée depuis près de 10 ans, l'Agence française pour la biodiversité sera créée en 2016. Regroupant plusieurs structures existantes, l'Agence effectuera les missions au service de la préservation des milieux naturels, de la connaissance, de la recherche et de la formation. Elle aura des missions nouvelles comme le soutien aux filières innovantes : génie écologique et biomimétisme

- Les espaces naturels, la faune et la flore seront mieux protégés grâce à de nouveaux outils adaptés à chaque situation :

1. Finaliser les trames vertes et bleues avec les espaces de continuités écologiques permettant de les identifier et les protéger dans les documents d'urbanisme ;

2. Éviter la disparition des espèces avec les zones prioritaires pour la biodiversité permettant si nécessaire de rendre obligatoires certaines pratiques agricoles nécessaires pour la conservation d'une espèce sauvage en voie d'extinction, via des contrats rémunérés et des zones de conservation halieutique pour réglementer les activités incompatibles avec le bon état des frayères, nourricières et couloirs de migration des espèces, en concertation avec les professionnels.

Par ailleurs, sera étendue la protection d'un grand nombre d'espèces marines (cétacés, tortues et certains oiseaux) au large des côtes françaises (sur toute la zone économique exclusive et le plateau continental, au delà de la zone des 12 milles actuels).

3. Préserver les haies, les bosquets, les mares, les tourbières etc. pour continuer à bénéficier des services naturels qu'ils nous rendent en développant, sur la base du volontariat, des engagements entre propriétaires et collectivités via les obligations réelles environnementales.

- Avec le système de « partage des avantages », la France est en voie de se doter d'une des législations les plus avancées au monde sur la protection et la valorisa-

tion des ressources génétiques issues de la nature. À titre d'exemple, la Polynésie française a été victime de biopiraterie dans les années 80 puis a réussi à prendre progressivement la maîtrise de ce qui constitue aujourd'hui une véritable filière monoï de Tahiti, issue de la fleur *Gardenia tahitensis* et d'un savoir faire ancestral.

- La biodiversité devient l'une des solutions pour lutter contre le changement climatique avec, pour la première fois, un programme territorialisé de protection de 55 000 hectares de mangrove, de 75 % des coraux, et le développement obligatoire des toitures végétalisées ou photovoltaïques dans les zones commerciales.

- La loi renforce les sanctions et l'efficacité des contrôles contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées (éléphants, rhinocéros, grands singes). Elle lutte contre les pollutions (réglementation des rejets des eaux de ballast en mer).

- La loi valorise les savoir-faire français qui réussissent : faciliter le fonctionnement du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres qui fête ses 40 ans, adapter les procédures pour les 51 parcs naturels régionaux existants et les 20 projets (ils pourront accueillir des communes dans leur périmètre, même après leur création).

- La loi consacre la complémentarité des sites classés et des sites inscrits pour la protection des paysages les plus remarquables pour que la France reste la première destination touristique mondiale et que la qualité de ses paysages soit un atout majeur de son attractivité. Elle prolonge et conforte la loi de 1993 relative à la protection et à la mise en valeur des paysages portée par Ségolène Royal, grâce à la traduction des engagements pris lors de la ratification de la Convention européenne du paysage. Avec les Atlas de paysages et les objectifs de qualité paysagère, la loi met en place les outils permettant de prendre en main l'évolution des paysages du quotidien dans les territoires et d'agir pour la qualité du cadre de vie de millions de français.

Nous y étions

- Lundi 30 mars - **Conseil d'Administration** des Amis à Renwez. Élection du nouveau Bureau de l'Association. Patrice GERMAIN remplace Roland THIBEAUX au poste de trésorier.
- Mercredi 01 avril - **Atelier « LEADER »** à Renwez : Structuration des filières économiques locales
- Jeudi 02 avril - **Atelier « LEADER »** à Monthermé : Tourisme durable et animation culturelle
- Mardi 07 avril - **Atelier « LEADER »** à Rimogne : Une économie de proximité durable et solidaire
- Mardi 07 avril - **Conseil Syndical** du PNR des Ardennes aux Vieilles Forges : Stanislas WIATR et Francis VERITA étaient présents. Un nouvel emplacement a été choisi pour la Maison du Parc, il s'agit de Renwez.
- Mardi 07 avril - **Bureau du Syndicat Mixte** du PNR des Ardennes aux Vieilles Forges : Francis VERITA était présent. Jean-Marie MEUNIER, représentant du Conseil Régional est remplacé à la présidence du Parc par Claude WALLENDORF, représentant du Conseil Départemental. Il remplace ce dernier au poste de 1er vice-président.
- Jeudi 09 avril - **Atelier « LEADER »** à Rocroi : Attractivité et cadre de vie.
- Lundi 13 avril - **Bureau des Amis** à Renwez : Le calendrier des réunions du second semestre 2015 a été établi.
- Samedi 18 et Dimanche 19 avril - **Bourse aux minéraux** à Bogny sur Meuse, organisée par l'Association minéralogique et paléontologique de Bogny sur Meuse dont Bernard GIBOUT est Président. Pendant ces deux jours, les Amis se sont relayés sur le stand du PNR des Ardennes.
- Mardi 21 avril - **Assemblée Générale de la Maison de la Thiérache**, dont Jean-Louis MILHAU est le Directeur, à Liart : Stanislas WIATR était présent.
- Jeudi 23 avril - **Troisième comité de pilotage pour le projet « LEADER »** à Monthermé : Stanislas WIATR et Francis VERITA étaient présents. Synthèse a été faite des travaux des quatre groupes de travail précédents. Le tourisme, avec plus particulièrement la signalétique, est retenu comme fil conducteur pertinent.
- Samedi 25 avril - **Rendez-vous du Parc**, organisé par Les Joyeux Godillots de la Lyre : un trentaine de participants et un apaisement météo que l'on n'aurait jamais imaginé le matin même.
- Lundi 27 avril - **Dernière réunion pour l'organisation de la randonnée gourmande** des Vignerons de Servion, le jeudi 14 mai : Stanislas WIATR était présent, un stand de présentation du Parc sera tenu par les Amis.
- Mardi 28 avril - **Assemblée Générale de l'Association LEDA** présidée par André ROYAUX.



20ème FESTIVAL CONTREBANDE



Eco-Festival Contrebande à Revin

les 13 & 14 Mai 2015

Le Programme de l'édition 2015 est disponible (rendez-vous sur la page programmation du site) ! *Nouveau* ! Le festival se met à l'écologie ! Découvrez prochainement les éco-nouveautés du festival ...

Le festival a été baptisé en référence au trafic de tabac qui sévissait à la frontière franco-belge.

Une vingtaine de compagnies françaises et belges se livrent à une activité non frauduleuse sur les quais : elles assurent une cinquantaine de représentations de théâtre de rue.

ON A BESOIN DE VOUS POUR LES 20 ANS !
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE ULULE
POUR NOUS AIDER À FINANCER CE FESTIVAL ...

www.festivalcontrebande.fr

Notoriété et image 2015

depuis le lundi 20 avril , le Parc mène l'enquête...



“ Image, attractivité & développement du PNR ”

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Participez à l'enquête

du 20 avril au 20 mai 2015

Depuis le 20 avril et jusqu'au 20 mai, le PNR lance une enquête d'image et de notoriété auprès des 75 000 habitants de son territoire. Bulletin d'information, site Internet, présence public..., tous sont invités à donner leur avis sur leur territoire et le PNR

Pour le PNR, il s'agit de constituer un point de comparaison à une enquête prévue à la fin de la Charte en 2023 afin de mesurer le niveau d'efficacité de la stratégie de communication menée depuis sa création en 2011. Cette enquête doit également lui permettre de disposer des indica-

teurs nécessaires pour ajuster les actions prioritaires à mener vis-à-vis des attentes des habitants et usagers du territoire.

Les résultats de cette enquête seront présentés lors d'une prochaine Commission communication, puis rendus disponibles dès le mois de septembre sur le site Internet du PNR et dans le bulletin d'information n°23 (Automne/hiver 2015).

L'enquête est disponible depuis le lundi 20 avril sur le site Internet du Parc et dans le bulletin d'information n°22 (Printemps/été) qui paraîtra dans les foyers des 91 communes du PNR. Dans le même temps, le PNR tiendra également des permanences sur plusieurs marchés locaux à la fin du mois d'avril .

www.parc-naturel-ardennes.fr



L'École en 1914, témoin de son temps

Expositions, animations, conférences. Salle de Nevers à Charleville-Mézières, du 11 au 16 mai 2015

Accueil en continu, de 10h à 18h . Entrée libre

Reconstitution d'une salle de classe de 1914.

Programme complet sur demande par mail : musecoledhier@orange.fr

ou consultable sur le site: <http://www.musee-lecole-dhier-08.com/>

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information

sur notre site : www.amisparcardennes.org

Nom : Prénom : Structure :

Adresse:..... Code postal :Ville :

Téléphone : Courriel:..... N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPARPP513

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

amisparcardennes@gmail.com

www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à:

Patrice Germain, 26 T rue Royale, 08230 Rocroi

**Adhésion
2015**